



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du Conseil de Communauté du 4 mai 2023  
Sous la Présidence de Monsieur Jean-Marc BURRUS

Nombre de membres 14  
Etaient présents : 11 membres – 1 procurations – 12 votants

### **Mobilité**

#### 289/2023 Renouvellement de l'aide à l'acquisition d'un vélo

Mme Noëlle HESTIN expose :

Lors du conseil communautaire du 30 juin 2022, la Communauté de communes a validé la mise en place d'une aide à l'achat d'un vélo du 1<sup>er</sup> juin au 31 décembre 2022.

Durant cette période, 42 demandes ont été réceptionnées par la collectivité, dont 9 ont dû être refusées car elles étaient hors période ou hors périmètre (lieu d'habitation ou lieu d'achat). Les 33 autres demandes ont été acceptées pour un montant total d'aides de 2.350 €.

Afin de poursuivre cette dynamique et encourager l'usage du vélo pour les déplacements tant quotidiens que de loisir, il est proposé de renouveler l'aide à l'achat en 2023, dans la limite d'une enveloppe de 3.750 euros.

Pour rappel, cette aide est versée à chaque habitant du territoire faisant l'acquisition d'un vélo, quelque soit son type (« musculaire » ou à assistance électrique), neuf ou d'occasion.

Le montant de la prime est fixe, mais elle dépend du lieu d'achat du vélo :

- 75 € pour un achat effectué chez un revendeur situé sur le territoire du PETR Sélestat Alsace Centrale,
- et 50 € pour un achat effectué en dehors de ce périmètre (hors achat en ligne). Cette aide est versée sans conditions de ressources. Toutes les modalités d'attribution sont détaillées dans le règlement d'aide ci-joint.

**Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré,**

- **VALIDE** la mise en place de cette aide à l'acquisition d'un vélo à compter du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023.

- **APPROUVE** le règlement d'aide ci-joint.

**Délibération adoptée à l'unanimité (12 voix pour)**

**Le secrétaire de séance,**

**Thomas GOTTELMANN**



**Le Président,**

**Jean-Marc BURRUS**

